

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES
DE LA COMMUNE DU BEAUSSET**

N° 2022.06.30.2B

L'an deux mille vingt-deux, le 30 juin à 17h30, le Comité de la Caisse des Ecoles de la ville du Beausset dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville au Beausset, sous la présidence de Madame Ludivine CORTY, Vice-Présidente, et adjointe au Maire du Beausset.

Nombre de membres en exercice : 8

Etaient présents : Edouard FRIEDLER - Danielle SERRES - Sally VALADY - Fabienne BONNET

Etaient absents : Julien RIDE - Stevens YZIQUEL - Béatrice LEBOUCHER

2B - Compte Administratif 2021- Caisse des Ecoles - Rapporteur Madame Ludivine CORTY.

Le Comité de la Caisse des Ecoles, Monsieur Edouard FRIEDLER s'étant retiré,

Vu le compte rendu de la séance du 23 juin 2022 constatant l'absence du quorum pour le vote du compte administratif 2021 et reportant la séance au 30 juin 2022

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les résultats du Compte Administratif 2021 de la Caisse des Ecoles s'établissant comme suit :

- **Section de fonctionnement :**

Dépenses :	100 447,85 €
Recettes :	104 949,54 €
Résultat : excédent	4 501,69 €

- **Section d'investissement :**

Dépenses :	16 636,06 €
Recettes :	97 573,04 €
Résultat : excédent	80 936,98 €

Considérant le résultat de clôture s'élevant à un excédent global cumulé 85 438.67 €

Après en avoir délibéré,

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, portés dans le Compte Administratif 2021 tel qu'annexé à la convocation à la présente séance.

Constate à nouveau que les valeurs du Compte Administratif 2021 sont identiques avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

VOTES : adopté à l'unanimité. (4)

Monsieur Edouard FRIEDLER, Président de la Caisse des Ecoles ne participant pas au vote.

FAIT ET DELIBERE AU BEAUSSET, LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

**La Présidente.
Ludivine CORTY**

